

Séance du Conseil de Ville du 27.10.2014

~~Motion~~ Bostel/af

Promouvoir les droits civiques : un concours pour les jeunes par les jeunes

Les 18-25 ans peinent encore à faire usage de leurs droits civiques. Ce problème est connu et reconnu de tous. Cette classe d'âge peine à s'approprier les enjeux liés à l'organisation de la société. Ce fossé n'est vraisemblablement pas le reflet d'une indifférence globale des plus jeunes pour la politique mais la façon d'appréhender ce monde est vraisemblablement différente. Les préoccupations sont différentes, les façons de les formuler sont différentes, la perception des enjeux n'est pas la même, le rapport aux contraintes et à l'opposition est différent. Le fonctionnement classique de nos institutions n'est pas adapté. L'objectif ne doit pas non plus être celui de la condescendance qui viserait à faire poliment une place à la jeunesse. Nous devons mettre en œuvre les conditions qui permettent à la jeunesse de prendre la place.

Ainsi, à l'instar de ce qui se fait à Genève via CinéCivic, nous demandons au conseil communal d'organiser un concours de minifilms pour les jeunes et par les jeunes qui vise à promouvoir leurs droits civiques et leur exercice.

Le montant du prix et les modalités sont laissés à l'appréciation du conseil communal qui pourra s'inspirer de ce qui s'est fait à Genève, développer des partenariats avec des écoles, Delémont-Hollywood ou d'autres institutions par exemple.

BA.


Pour le groupe PLR
Julien Crevoisier

14/2